



Vassiliki Gaggadis-Robin et Pascale Picard (dir.)

**La sculpture romaine en Occident
Nouveaux regards. Actes des Rencontres autour de la sculpture
romaine 2012**

Publications du Centre Camille Jullian

Sculpture funéraire et présence des élites gallo-romaines dans les campagnes de la cité romaine d'*Aquae Sextiae*

Philippe Leveau

DOI : 10.4000/books.pccj.13352
Éditeur : Publications du Centre Camille Jullian, Éditions Errance
Lieu d'édition : Aix-en-Provence
Année d'édition : 2016
Date de mise en ligne : 11 février 2021
Collection : Bibliothèque d'archéologie méditerranéenne et africaine
ISBN électronique : 9782491788094



<http://books.openedition.org>

Référence électronique

LEVEAU, Philippe. *Sculpture funéraire et présence des élites gallo-romaines dans les campagnes de la cité romaine d'Aquae Sextiae* In : *La sculpture romaine en Occident : Nouveaux regards. Actes des Rencontres autour de la sculpture romaine 2012* [en ligne]. Aix-en-Provence : Publications du Centre Camille Jullian, 2016 (généré le 14 février 2021). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/pccj/13352>>. ISBN : 9782491788094. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.pccj.13352>.

Sculpture funéraire et présence des élites gallo-romaines dans les campagnes de la cité romaine d'*Aquae Sextiae*

Philippe Leveau

Professeur émérite Aix-Marseille Université
Centre Camille Jullian - UMR 7299

Résumé

Le point de départ de cette étude est l'inventaire des sculptures funéraires représentant les élites dans une microrégion de la cité romaine d'Aix-en-Provence (*Aquae Sextiae*). Ces gens sont les descendants des guerriers d'Entremont. Leurs statues ornent des mausolées élevés non en périphérie de la ville, mais dans des résidences rurales (*in villa*). Au I^{er} siècle, le défunt est représenté en *togatus*. Au II^e siècle, les pratiques funéraires évoluent. L'inhumation succède à l'incinération ; le sarcophage remplace l'urne cinéraire ; un culte est rendu au mort qui est représenté *in formam deorum*. Le tombeau est un *sepulchum* et un *fanum*. Ainsi, derrière les ruptures qu'expriment les représentations des défunts, la pratique du mausolée *in villa* traduit la persistance des élites qui structurent l'espace rural depuis l'âge du Fer.

Mots-clefs : Rome, sculpture funéraire, mausolée, villa, élites sociales, *Aquae Sextiae*.

Abstract

The starting-point of this study is the inventory of funerary sculptures showing the elites in a micro-region of the Roman city of Aix. These people are the descendants of warriors of Entremont. Their statues adorn mausoleums, which are built not in the periphery of the city, but in country residences (*in villas*). In the first century, the decedent is represented in *togatus*. In the second century, burial practices evolve. Interment succeeds cremation, the sarcophagus replaces the cinerary urn. A cult is paid to the dead which is shown *in formam deorum*. The tomb is a *sepulchum* and a *fanum*. So, behind the breaks expressed in the representations of the dead, the practice of the mausoleum *in villa* reflects the persistence of elites that structured the rural areas from the Iron Age.

Keywords: Rome, funerary sculpture, mausoleum, villa, social elites, *Aquae Sextiae*.

Se faisant historien de l'archéologie, R. Ginouvès a montré comment cette discipline avait progressivement élargi son champ, de l'objet à l'espace et de l'Antiquité classique aux premières apparitions de l'homme sur la terre et de celle-ci à l'époque industrielle¹. La rançon de cet élargissement a été la multiplication des spécialités et l'apparition de coupures entre archéologues. L'une d'elles sépare une archéologie de terrain qui réunit fouilles et prospections et une archéologie de l'objet qui analyse les artefacts pour eux-mêmes. Comme les inscriptions, les mosaïques et les objets relevant de l'*instrumentum*, les sculptures antiques sont réunies dans des recueils, des corpus et des catalogues selon des logiques spécifiques qui les isolent de leur contexte. Ces coupures rendent d'autant plus nécessaires la pratique interdisciplinaire et l'intégration des données archéologiques.

Le projet de cette communication est d'illustrer l'intérêt d'un décloisonnement en montrant l'apport de la sculpture funéraire à une thématique qui relève de l'histoire économique et sociale : la présence des élites gallo-romaines dans les campagnes² dont trois types de structures archéologiques sont les possibles indicateurs. Les deux premières sont des bâtiments correspondants aux deux parties de la villa distinguées par les textes agronomiques, *urbana*, *rustica et fructuaria* : l'une, la partie résidentielle, est le lieu de l'*otium* ; l'autre, affectée aux activités productives, est celui du *fructus*. La troisième structure concernée est funéraire. Dans un certain nombre de cas, rompant avec la pratique habituelle consistant à élever un mausolée en périphérie de la ville, le long d'une des routes qui en sortent, des notables firent construire un tombeau familial à proximité de leur résidence rurale (*in villa*) ou quelque part sur les terres qui dépendaient de celle-ci (*in territorio*). Par « mausolée », j'entends d'une manière générale un monument funéraire individuel ou familial ayant une dimension architecturale, orné de sculptures et dont l'attribution est indiquée par une épitaphe. Ces monuments sont rarement conservés dans leur intégralité. Comme ceux des villes, stèles et des autels funéraires qui, à la fin de l'Antiquité, furent arrachés aux nécropoles et servirent à la construction des remparts, ils ont souvent été démontés à des périodes indéterminées et leurs matériaux ont été réutilisés. Blocs ouvragés et simples blocs provenant de constructions antiques, tous entrent ainsi dans la catégorie hétérogène des *spolia* qui inclut plus particulièrement des pièces ou des oeuvres d'art remployées dans une construction

moderne, église ou château, pour des raisons esthétiques et idéologiques. Elle sera au cœur de mon propos pour ce que ces *spolia* témoignent sur des monuments disparus et, au-delà, sur ceux qui les ont construits.

La région concernée par la recherche présentée ici est une microrégion située entre la vallée de la Durance et le bassin de l'Arc où Sextius Calvinus implanta le *praesidium* qui donna naissance à *Aquae Sextiae*. Elle s'étend les hautes collines de la Trévaresse et des Costes au nord et sur les plateaux drainés par la Touloubre (fig. 1). La présence d'Entremont à l'extrémité sud du plateau de Puyricard qui domine le bassin d'Aix-en-Provence et le statut juridique de la cité, – une colonie d'abord latine puis romaine – justifient le choix de cet espace pour tenter de resituer la présence des élites issues de l'ancienne aristocratie salyenne.

1. Mausolée et représentations funéraires : Le mausolée des Domitii de Barbeville et les *togati*

Au départ, il y a l'étude que Y. Burnand a publiée en 1975 sur un mausolée situé à une quinzaine de km au nord d'Aix-en-Provence, sur la commune de Rognes dans un vallon de la Trévaresse. Ce massif collinaire et celui des Costes s'interposent entre, au nord, la vallée de la Durance et, au sud, une zone de plateaux dominant la moyenne vallée de l'Arc. Le monument qui occupait une position isolée au lieu dit Barbeville au-dessus du vallon drainé par la Concernade était inscrit dans un enclos de 15 m sur 11 m au centre d'une petite nécropole rurale. Il comportait un podium carré de 5,30 m sur 5,40 m de côté et de 4,40 m de hauteur surmonté d'une cella où devaient être placées les urnes cinéraires. Trois inscriptions gravées sur le couronnement du podium datées du début du I^{er} siècle donnaient les noms de membres d'une même famille, les Domitii que leur inscription dans la tribu Voltinia et la proximité d'Aix désignaient comme appartenant à l'aristocratie municipale aixoise, donc *aquenses*. La cella que surmontait un fronton triangulaire abritait les statues de ces notables figurés en *togati* dans l'expression de leur dignité de citoyens, mode de représentation privilégié par la statuaire funéraire du I^{er} siècle en Italie et dans le reste de l'Empire (fig. 2). Yves Burnand associait ce monument à une villa située environ 800 m au nord au lieu-dit Grand-Saint-Paul³.

1. R. Ginouvès, L'archéologie et l'homme, in : *Le Grand Atlas de l'Archéologie*, Paris, Encyclopedia Universalis, 11-19.

2. Leveau, 2012, 263-274.

3. Burnand 1975.

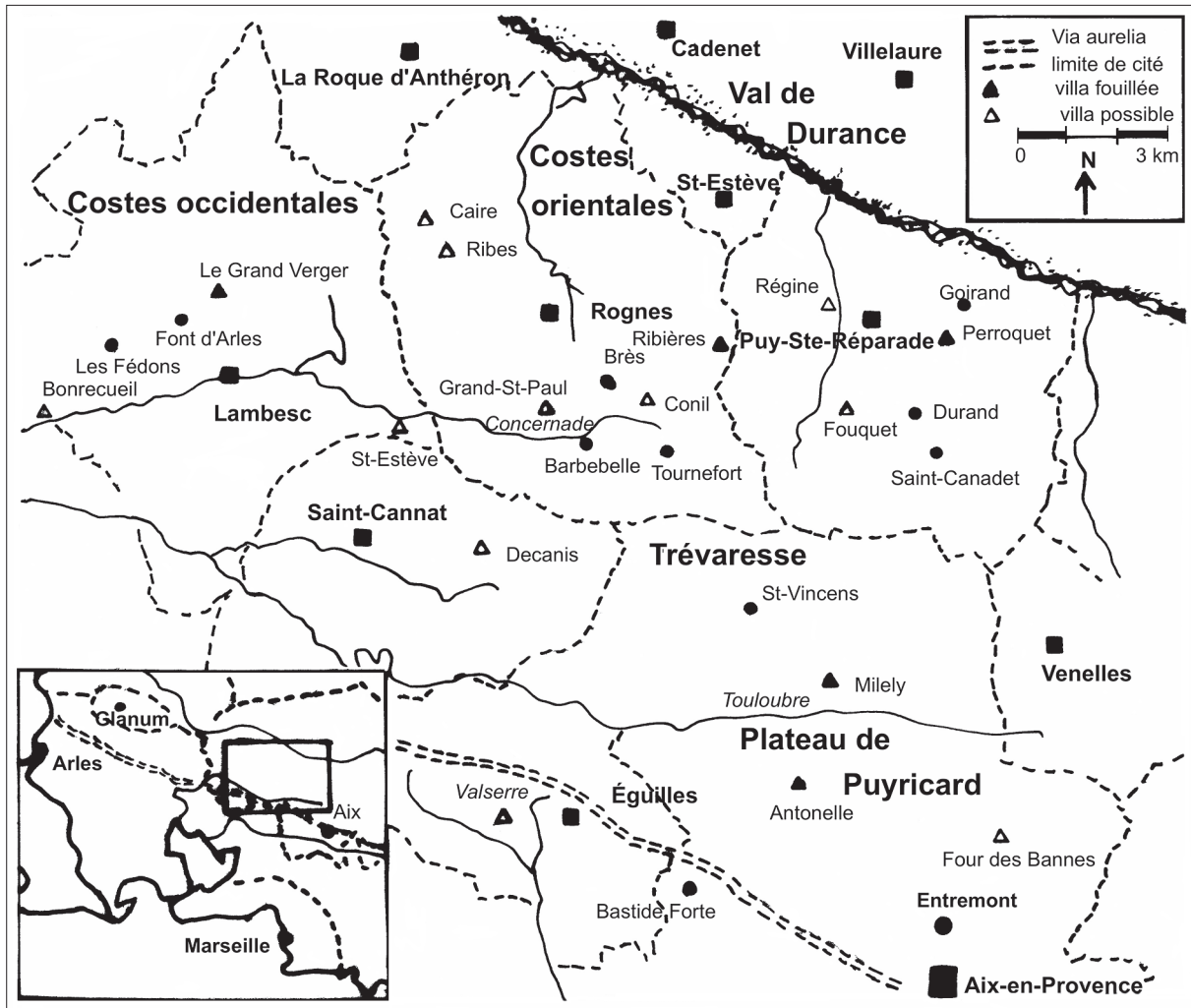


Fig. 1. La zone d'étude. Localisation des sites archéologiques entre le bassin de l'Arc et la Durance d'après les notices communales de la Carte Archéologique du Pays d'Aix (Mocci, Nin 2006).

Le mausolée de Barbebelle et celui du Cucuron au nord de la Durance sont les seuls à avoir été reconnus dans leur intégrité. Cependant des indices probants montrent que d'autres monuments de ce type existaient dans ce secteur de la cité d'Aix. Depuis l'étude d'Y. Burnand, plusieurs découvertes – des *spolia* – décrites dans le volume *Aix-en-Provence, Pays d'Aix Val de Durance* de la Carte Archéologique de la Gaule (CAG 13/4) sont venues compléter la série des données disponibles. Tout récemment Stéphanie Satre a publié un acrotère en forme de masque tragique trouvé en remploi dans un mur en haute Concernade, au domaine de Brès qui se situe 500 m au nord-ouest de Conil, autre site présumé de villa⁴. Ce sont ensuite deux têtes masculines provenant des environs de Puy-Saint-Réparate à l'est de

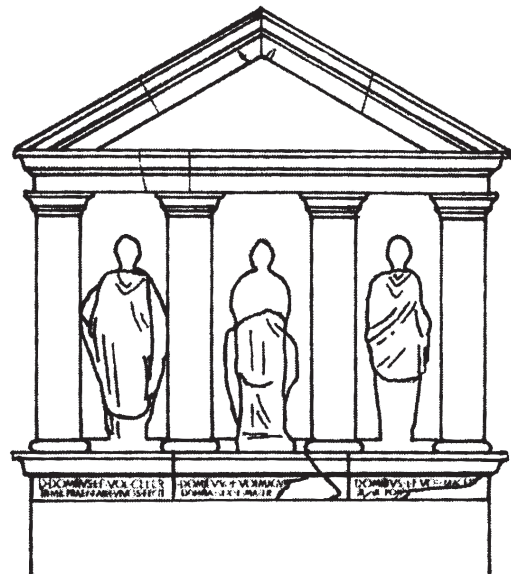


Fig. 2. Le mausolée des Domitii. Hypothèse de restitution.

4. Satre 2013, 459-464.



Fig. 3. Tête des Durands ou des Danjauds (cl. Ch. Durand, CCJ).

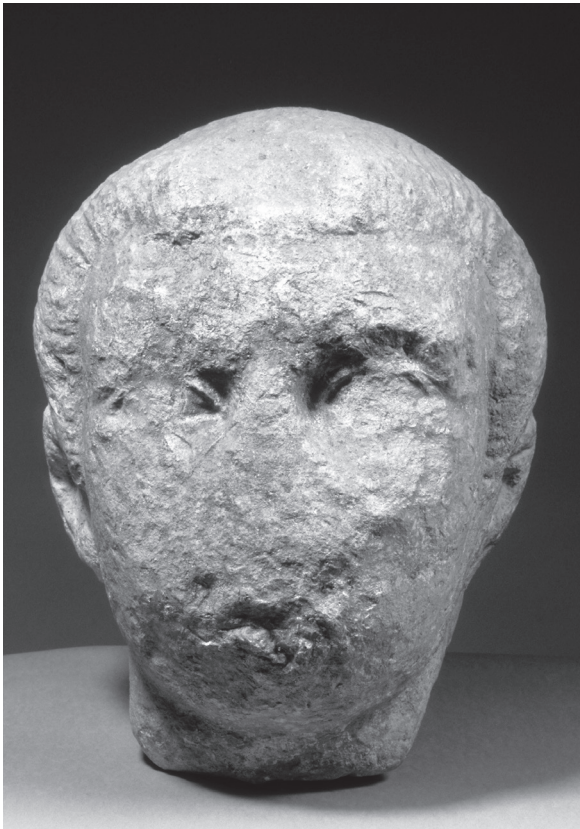


Fig. 4. Tête des Goirands (cl. Ch. Durand, CCJ).



0 50 cm

Fig. 5. Le *togatus* des Fédons (Photo Ph. Foliot, CNRS/CCJ).

Rognes. La première aurait été trouvée en même temps qu'une urne funéraire, quelques centaines de mètres au nord du hameau des Danjands, à l'est des Durands, dans un champ où des tombes ont été mises au jour dans les années 1930⁵ (fig. 3). La seconde est une tête juvénile conservée dans une maison du hameau des Goirands⁶ (fig. 4). Les deux sites sont éloignés de 2 km à vol d'oiseau. On peut cependant faire l'hypothèse qu'elles appartenaient aux statues funéraires ornant un même mausolée qu'il faudrait localiser au pied des Danjands plutôt qu'aux Goirands. D. Terrer qui leur a consacré deux notes, les date de la fin de la République ou du début de l'empire en se fondant sur les traces conservées de leurs coiffures⁷.

Une troisième découverte a été faite dans un four à chaux aux Fédons sur la commune de Lambesc, cette fois à l'ouest de Rognes en bordure méridionale des Côtes occidentales. Ce sont trois fragments de la statue acéphale d'un *togatus*. Cette statue est décrite dans une autre note inédite de Danièle Terrer qui conclut qu'il s'agit d'une œuvre antérieure à l'époque augustéenne. « Des éléments de comparaison avec d'autres œuvres, certes plus élaborées », poursuit-elle, « évoquent une statue funéraire qui a pu orner un mausolée »⁸ (fig. 5) Ce *togatus* provient à coup sûr d'un mausolée familial d'un type proche de celui de Barbebelle. Sa localisation précise reste inconnue. Mais l'ensemble plus connu se trouve sur la commune d'Alleins à l'est des Costes occidentales une quinzaine de kilomètres à l'ouest de Rognes. Les fragments d'une frise soutenue par des génies ailés et portant des masques de théâtre ont été conservés et réutilisés dans le décor de la Tour de l'Horloge et dans la chapelle Saint-Pierre⁹.

5. Mocci, Nin 2006, 080*27 et 30.

6. Mocci, Nin 2006, 080*9.

7. Terrer in Mocci, Nin 2006, 637.

8. D. Terrer, Annexe, in : P. Reynaud *et al.*, *Lot 32 : Lambesc/ Les Fédons Bouches du Rhône. TGV Ligne 5, Rapport d'évaluation*, Aix-en-Provence, AFAN mai 1996 (inédit). « L'appui se porte vraisemblablement sur la jambe gauche. La jambe droite devrait être normalement fléchie. Le bas droit emmaillotté dans le vêtement est replié à angle droit et posé contre la poitrine, le bras gauche était soit à demi tendu vers l'avant, soit reposait le long du corps. La partie supérieure de la statue laisse apparaître une tunique et par dessus le personnage est drapé dans une toge longue et enveloppante comme on peut le voir sur le flanc droit. C'est une toge étroite (*toga exigua*) de la première époque avec peu d'ampleur dans le rendu des plis et du drapé... L'*umbo* est absent ». Calcaire local ; h. 113 cm ; l. : 51 cm.

9. Mocci, Nin 2006, 003*2, 495 et 29, 496.

2. Villa et tombeau : *sepultus in villa*

En 1978, dans un compte rendu, André Chastagnol saluait le livre d'Y. Burnand comme un apport majeur à la connaissance de l'aristocratie provinciale. Avec ses inscriptions attestant les fonctions urbaines exercées par des propriétaires ruraux et ses statues, le mausolée de Barbebelle offre, écrivait-il, « un témoignage éloquent et bienvenu d'un genre de vie urbain fondé sur la ville et la campagne ». Cependant il s'étonnait devant un comportement inhabituel de la part d'aristocrates romains¹⁰. En effet la localisation de ce tombeau sur une colline répondait bien au principe de visibilité maximale qui caractérise ce genre d'édifice. Mais habituellement, les mausolées familiaux sont implantés dans la périphérie des villes, près des portes et le long des voies les plus fréquentées afin de témoigner de la place que le défunt avait occupée et que sa famille occupait toujours dans la cité. Un *elogium* explicitait les mérites du défunt et invitait le passant à s'attarder sur la tombe. En installant leur tombeau dans leur domaine, les Domitii s'écartaient de ce modèle. Ils montraient ainsi une préférence inhabituelle pour la résidence rurale. Une chose est en effet de prévoir à proximité de la villa un emplacement pour les tombes du personnel, une autre d'y construire les tombes des maîtres du domaine.

La littérature romaine connaît surtout deux exemples de mausolées *in villa*. Le premier remonte au II^e s. av. J.-C. C'est le tombeau que Scipion l'Africain fit construire dans la villa de Linterne où il s'était retiré. Se sentant rejeté par sa patrie, il fit graver sur l'épithaphe de son tombeau : « *ingrata patria, ne ossa quidem mea habeas* » (Valère Maxime 5,3,2). Le second est le projet que nourrit Cicéron d'élever à sa fille Tullia, un tombeau soit *in villa*, dans une de ses résidences rurales, soit *in horto*, dans une résidence qu'il achèterait dans la périphérie de Rome. Denis Graen qui s'est fait l'historien de ce type de sépulture noble *in villa* a réuni un corpus de 157 cas montrant que cette pratique apparue en Italie au I^{er} siècle se propage dans les provinces à mesure de l'extension de la domination romaine selon une chronologie calquée sur celle de la diffusion de la villa. Il observe qu'elle est usitée surtout dans les provinces de l'Occident¹¹. Il ne cite que deux cas en Narbonnaise orientale, celui de Barbebelle et sur la cité voisine de Fréjus, le mausolée de La Trinité à Callas. Sans doute le dépouillement des Cartes Archéologiques des Bouches-du-Rhône et du Var permet-il d'en augmenter la liste

10. Chastagnol 1978, 354-357.

11. Graen 2008.

assez facilement, mais, compte tenu du nombre de villas qu'elles recensent, cela ne dément pas le constat général de D. Graen.

Le tombeau témoignage d'une continuité par rapport à la protohistoire

Les Domitii ne sont pas la seule famille notable aixoise documentée par des découvertes épigraphiques dans ce secteur de la cité d'Aix. On connaissait sur la commune du Puy-Sainte-Réparate dans la chapelle du hameau de Saint-Canadet, 1 km au sud du lieu de découverte des deux têtes des Durand et des Goirands une inscription mentionnant des Sextii Iulii¹², la plus importante des familles nobles aixoises. Ce texte complète celui qui était attribué au mausolée de la Tour de l'Horloge proche de la porte orientale de l'enceinte romaine d'Aix et permet de donner un nom aux trois personnages jusqu'alors anonymes : deux membres de l'ordre équestre et un troisième entré dans l'ordre sénatorial¹³. Des Sextii Iulii sont également connus par deux inscriptions en remploi dans la Chapelle Saint-Vincens¹⁴, à 5,5 km de là sur le versant sud de la Trévaresse qui relève du territoire communal d'Aix-en-Provence. La première est l'épithaphe d'un Sextus Iulius Verinus, flamine, édile *munerarius*, père de trois décurions, qui, dit-il, a fait construire de son vivant un mausolée familial¹⁵. Ce texte qui est daté de l'époque julio-claudienne serait donc contemporain des épithapes des Domitii. L'ancrage de la famille dans cette partie du territoire d'*Aquae Sextiae* est par ailleurs confirmé par la dédicace à Jupiter par Sextus Iulius Bacchylus¹⁶, affranchi d'un Sextus Iulius Serenus. Quant au *togatus* des Fédons, il peut, lui, être mis en relation avec des Pompeii dont la présence sur la commune de Lambesc est attestée par trois inscriptions votives offertes à *Iboita*, une divinité topique, par les affranchis de cette famille¹⁷. Le lieu de découverte se trouve 1,5 km plus à l'est vers Font d'Arles, lui-même proche de la villa du Grand-Verger/Saint-Victor.

Les gentilices de ces familles les désignent comme les descendants directs des chefs Salyens qui, dans les années 50 av. J.-C., entrèrent dans la clientèle des *imperatores* romains et qui, à ce titre, accédèrent à la citoyenneté romaine. Pompée fut le patron des Pompeii, César celui des Iulii et L. Domitius Ahenobarbus, le petit-fils de Cnaeus Domitius, l'adversaire de César était

le patron des Domitii. Ces chefs Salyens descendaient eux-mêmes de ceux qui, deux générations plus tôt, dans les années 120 av. J.-C., avaient été favorables à l'alliance avec Marseille et avaient pris le parti de Rome ou qui avaient simplement accepté de saisir la main tendue par le vainqueur. Leur intégration dans le système romain marque la réussite du projet qu'initiait le geste de C. Sextius Calvinus en 124 av. J.-C. au lendemain de sa victoire : « Ainsi le Consul gratifia Craton de plus de générosité que celui-ci n'avait espéré et fit apparaître aux yeux des Gaulois comment le peuple romain savait rémunérer les mérites, comme il savait punir » (Diodore, *Bibliothèque historique*, XXXI, 23). Reconnu comme un partisan de Rome, ce chef Salyen fut « libéré avec toute sa parenté, récupéra ses biens et (que) de plus, en récompense de ses sentiments favorables envers Rome », il lui fut permis « de soustraire à la servitude neuf cents de ses concitoyens de son choix ». Montrant ainsi sa confiance dans les possibilités de ralliement d'une partie de l'aristocratie salyenne, le vainqueur donnait ainsi au vaincu la possibilité de se créer une clientèle. Sans doute, la révolte survenue dans les années 90, trente ans plus tard, vint-elle démentir une partie de cet espoir. Mais Sextius Calvinus avait jeté les bases de nouvelles relations fondées sur le maintien des structures sociales antérieures. Il récupérerait également l'héritage de la culture gallo-grecque dont témoignent pour le secteur concerné deux inscriptions gallo-grecques. L'une, à Alleins, l'épithaphe de Kongenolitanos, fils de Karthilatinos¹⁸, est précisément associée aux *spolia* d'un mausolée. Celui-ci doit probablement être attribué aux propriétaires d'une grande villa récemment identifiée à proximité de la chapelle romane de Saint-Pierre dans la maçonnerie de laquelle ont été insérés des fragments de frise sculptés¹⁹. L'autre est une inscription gallo-grecque de deux lignes en remploi dans une cave de Rognes²⁰.

Du guerrier au *togatus* : l'autoreprésentation des élites

Par leur facture typiquement gallo-romaine, les statues des guerriers de Vachères dans les Alpes-de-Haute-Provence et de Mondragon au nord-ouest d'Orange marquaient une première étape dans l'évolution des représentations funéraires des élites

12. *ILN* III, 216.

13. Christol, Gascou, Janon 2000, 24-38.

14. Mocci, Nin 2006, 429 et 430.

15. *ILN* III, 29.

16. *ILN* III, 8.

17. Mocci, Nin 2006, 055*37, 573-574 ; *ILN* III, 253, 253 et 254.

18. Lejeune 1985, 19-21.

19. Mocci, Nin 2006, 0003*20.

20. - - -] *Karikkou* [- - -] *ios Oueretia* [- - -] (Mocci, Nin 2006, 080*5). *Oueretia* est la transcription grecque du gentilice Veratius/ia bien attesté parmi les notables dans l'épigraphie aixoise, à Aix (*ILN* III, 26, 30, 35), Peypin d'Aigues (*ILN* III, 189) et Vernègues (*ILN* III, 262). Dans ce contexte, il faut dater ce texte du Haut-Empire.



Fig. 6. Le mausolée de Saint-Julien-les-Martigues (cl. Ph. Leveau, CCJ).

gauloises²¹. Les *togati* qu'abritaient le *naiskos* de l'Île-du-Comte à Beaucaire, les monuments à *tholos* d'Argenton au Fugeret et des *Iulii* de *Glanum*²² et le mausolée des *Domitii* relèvent d'une époque où l'élite des cités affirme son appartenance à la romanité par sa tenue vestimentaire. Le lien entre le guerrier et le *togatus* apparaît sur le bas relief familial du mausolée de Saint-Julien-lès-Martigues où figurent côte à côte deux personnages masculins l'un en toge, l'autre revêtu d'une cotte de mailles²³ (fig. 6)²⁴.

Le lien entre ces modes de représentation des élites a été suggéré par Patrice Arcelin et Florence Verdin dans la synthèse qu'ils ont consacrée à l'âge du Fer dans le Pays d'Aix. Ils interprétaient comme un jalon dans l'évolution de l'iconographie des chefs gaulois un torse de statue qu'un torse à tampon et un vêtement à cotte de mailles dataient de l'âge du Fer. Réutilisé comme moellon, ce torse peut provenir d'un mausolée ou d'un

lieu de culte associé à un bâtiment qui aurait précédé la villa romaine du Mas de Jasmin à Puylobier à proximité de laquelle il a été découvert²⁵. Il témoignerait de l'existence de lieux cultuels ou funéraires associés aux résidences domaniales de l'aristocratie salyenne. Par ailleurs, selon eux, les deux têtes de Puy-Sainte-Réparate pouvaient « s'inscrire dans la continuité de l'iconographie précédente au cours de la fin du II^e ou du I^{er} siècle av. J-C. »²⁶. Ces sculptures funéraires romaines seraient la réadaptation du thème de l'héroïsation du guerrier qui caractérisait la statuaire d'Entremont. Elles seraient l'œuvre « de riches propriétaires indigènes... pour des monuments privés »²⁷.

D. Graen constatait que la sépulture aristocratique *in villa* était plus fréquente dans les provinces d'Occident que dans celles d'Orient où une plus grande ancienneté de la vie civique aurait dissuadé les notables de se faire enterrer sur leurs domaines ruraux. Dans l'Italie républicaine, cette pratique aurait eu pour précédents les

21. Barruol 1996, 1-12.

22. Roth-Congès 1992 [1993], 389-396.

23. Espérandieu 1907, 104.

24. Gateau 1996, 59-68 ; Gans 2008.

25. Mocci, Nin 2006, 079*34.

26. Arcelin, Verdin, *in* : Mocci, Nin 2006, 88.

27. Arcelin 2000, 103.

tumulus étrusques. En Gaule, les exemples examinés invitent à lui chercher une même origine dans les pratiques funéraires de la protohistoire régionale. Mais, en fait, il s'agit plutôt d'une rencontre entre des comportements communs aux aristocraties italienne et gauloise. On peut en citer pour preuve un mausolée dont les blocs décorés ont été réemployés au III^e siècle dans les consolidations de l'aqueduc d'Arles au Vallon des Arcs dans la vallée des Baux. Une épitaphe débitée en moellons pour servir à des restaurations du même ouvrage montre que les tombes des membres de la *familia* étaient associées à la sépulture monumentale des maîtres²⁸. Leur villa a été partiellement reconnue à quelques centaines de mètres de là²⁹. Le nom de la famille arlésienne qui la possédait et était également propriétaire des moulins de Barbegal est connu par une inscription. Ce sont les *Vibiatrones*, une famille de colons italiens originaire d'Ombrie³⁰.

Rupture dans l'iconographie des élites et évolution des pratiques funéraires

Au-delà du I^{er} siècle, la petite aire cimetériale de Barbelles qui se développe autour du mausolée des Domitii pour vraisemblablement accueillir les restes de leurs dépendants n'est plus utilisée. Cinq siècles plus tard, elle accueille des tombes dont la présence démontre que ce monument continua à marquer le paysage et à apparaître comme un espace sacré. Entre ces deux périodes, *spolia* et données de prospection montrent que le secteur ne fut pas délaissé par les élites d'*Aquae Sextiae*. Dans l'inventaire qu'il a dressé afin de mettre en évidence leur présence dans la Trévaresse et les Costes, Y. Burnand citait un certain nombre de statues ou fragments de statues qu'il attribue à des sanctuaires ruraux, mais qui pourraient également être interprétés comme autant de témoignages d'une évolution des pratiques funéraires des élites.

À Rome, au II^e siècle, l'image du patricien tardorépublicain vêtu d'une toge et tenant le portrait de ses ancêtres a peu à peu cessé d'être le modèle. La représentation du mort se modifie : il est figuré non plus vêtu de la toge emblématique du citoyen romain, mais représenté sous la forme d'une divinité. Reprenant une expression utilisée dans l'épitaphe romaine de Claudia Semene (*simulacra in formam deorum*)³¹, H. Wrede a qualifié

cette pratique de *consecratio in formam deorum*³². Elle marque le terme d'une évolution des mentalités que l'on suit depuis le I^{er} s. av. J.-C. à partir de la correspondance que Cicéron adresse en 45 av. J.-C. à son ami Atticus au lendemain de la mort de sa fille, Tullia. Il utilise le terme *consecrare* à propos du monument qu'il veut lui élever et précise que ce sera non un *sepulcrum*, un simple tombeau, mais un *fanum*, un sanctuaire. C'est là le premier témoignage romain de la pratique de « l'héroïsation par la culture », bien attestée dans le monde grec, qu'ici Pierre Boyancé rapporte aux lectures philosophiques de Cicéron. Mais ne nous méprenons pas sur son projet. Il ne s'agit pas, écrit-il, de faire de Tullia une déesse, mais d'en honorer la partie divine. Cette *apotheosis* n'est donc pas la déification et ne doit être confondue « ni avec l'héroïsation traditionnelle à la grecque, qui comportait des rites particuliers accomplis sur le tombeau du défunt ni avec les tentatives théocratiques de certains souverains ou chefs d'État ambitieux, tel César, pour se faire décerner des honneurs de leur vivant »³³. En ce sens, le mausolée devient un véritable *fanum* au sens plein du terme³⁴, un authentique sanctuaire autour duquel se regroupent d'autres tombes, selon un processus qui annonce le cimetière chrétien.

Cette évolution paraît se retrouver dans le secteur étudié. Déjà d'ailleurs à une époque où elle n'était pas encore reconnue, Y. Burnand observait à propos d'une représentation de Mercure, que, sans nécessairement en faire une divinité psychopompe, la relation entre ce dieu et l'iconographie funéraire est un fait bien attesté³⁵. Deux statues trouvées hors contexte méritent d'être prises en considération et d'être versées à ce dossier. La première est le Bacchus/Dionysos du Grand-Saint-Paul où l'on a vu une preuve de l'ancienneté de la viticulture³⁶ (fig. 7). La thématique dionysiaque est fréquente dans l'iconographie funéraire et l'hypothèse d'une statue funéraire mérite d'être envisagée. La seconde est le Priape de Tournefort. Pierre Grimal observait en effet que ce dieu « avant d'être le protecteur des jardins est celui des tombeaux, non point pour garder quelque jardin funéraire contre les profanateurs, mais comme gardien mystique du mort lui-même »³⁷. Dans l'annexe d'un article où ils traitent de statues de satyres découvertes sur les

28. Gasco, Leveau 1996, 237-250.

29. Bellamy, Hitchner 1996, 154-76.

30. *CIL* XII 906. Trouvée dans le parc du château de Barbegal Rothé, Heijmans 2008 ; Christol 1973, 117-118.

31. *CIL* VI 15593 = *ILS* 8063c. *Huic monumento cedet hortus in quo tricliae viniola, puteum, aediculae, in quibus simulacra Claudiae Semnes in formam deorum, ita uti cum maceria a me circum structa est.*

32. Wrede 1971, 121-166 ; Wrede 1981.

33. J. Beaujeu, Le sanctuaire de Tullia. Appendice I, in : J. Beaujeu (texte établi, traduit et annoté par), *Cicéron. Correspondance*, Tome VIII, Paris, Les Belles Lettres, 1983, 275-299.

34. *Fanum* a pris un sens différent dans le vocabulaire des archéologues français qui utilisent ce mot latin pour désigner un « temple de tradition celtique ».

35. Burnand 1975, 190.

36. Burnand 1975, 191 et n. 351.

37. Grimal 1943, 48.

nécropoles de Beaucaire en contexte incontestablement funéraire, Renaud Robert et Danièle Terrer étudient un Priape qui, selon eux, pourrait provenir d'un mausolée ou avoir été placé dans un jardin funéraire³⁸.

Au même moment, l'évolution constatée dans la représentation du mort, s'accompagne d'un changement remarquable dans le traitement du corps : la pratique de l'inhumation se développe dans l'aristocratie romaine aux dépens de celle de l'incinération et les corps sont déposés dans de luxueux sarcophages³⁹. La cité d'Aix compte plusieurs exemples témoignant de l'importation de sarcophages précieux pour des tombeaux élevés par de riches aristocrates dans leurs domaines. Ainsi, G. Koch a établi l'origine attique du sarcophage de La Cayolle qui aurait été importé d'Athènes à l'époque antonine pour son tombeau par le propriétaire d'une villa dans la vallée de l'Argens et réutilisé au VI^e siècle⁴⁰. En se limitant à la partie nord du territoire de la cité d'Aix, on peut ajouter à cet exemple un fragment de sarcophage utilisé comme bénitier dans l'église paroissiale Notre-Dame-de-Vie de Saint-Cannat⁴¹ ou encore ceux d'un sarcophage de l'école d'Arles en marbre de Saint-Béat (fin IV^e siècle) dans la chapelle Saint-Pierre de Sannes⁴².

Mais le meilleur exemple régional de ce processus est fourni par le sarcophage de Cadenet, un village de la vallée de la Durance situé immédiatement au nord de la micro-région étudiée. Réutilisé pour les fonts baptismaux de l'église, il relève de cette catégorie de *spolia* évoqués plus haut que sont les œuvres « païennes » détournées de leur fonction et réemployées dans les églises pour leurs qualités artistiques. La partie conservée, –une demi-cuve– est une représentation dionysiaque où l'on reconnaît Dionysos découvrant Ariane endormie et à l'arrière, le jeune Bacchus debout sur un char attelé d'un centaure. Robert Turcan l'avait inclus dans la série des sarcophages à représentation dionysiaque⁴³. Son origine constitue un enjeu important des recherches sur la romanisation de la campagne au milieu du III^e siècle. S'appuyant sur le parallèle des mausolées de Cucuron et de Cabrières au nord de la Durance et de Barbebelle à Rognes au sud, Henri Lavagne qui a consacré une étude à son historiographie, suggérait avec prudence qu'il provenait d'un tombeau du pays d'Aygues. Au plan stylistique, ce sarcophage appartient à une série représentée essentiellement à Rome ou Ostie et plus rarement dans



Fig. 7. Statue acéphale, grandeur nature, du prêtre de Bacchus de la collection d'Aubergue. Plutôt que cultuelle, cette statue pourrait être funéraire (d'après M. Coquet, *La région de Rognes, Tournefort et Beaulieu à travers l'histoire. Un terroir provençal dans l'Antiquité et au Moyen Age*, Paris, Dominique Wapler, 1970, 107).

38. Robert, Terrer 2012, 53.

39. Gros, 2001, 444-454.

40. Koch 1999, 291-296.

41. Mocchi, Nin 2006, 091*9, 675.

42. Tallah 2004, 121*7, 38-349.

43. Turcan 1966.

les provinces⁴⁴. Les analyses de matériaux réalisées à sa demande en complément à son étude stylistique et iconographique ont montré qu'il est en marbre de Proconèse et provient d'une officine certainement romaine.

Si la date de réutilisation du fragment est à peu près assurée, un doute subsistera toujours sur la localisation du monument funéraire où il a été trouvé. La prudence est de rigueur comme le rappelle le cas du fragment de couvercle de sarcophage avec Médée du Musée d'archéologie méditerranéenne de Marseille qui était considéré comme une production gallo-romaine jusqu'à ce que Vassiliki Gaggadis-Robin montre qu'il s'agissait d'un sarcophage de Proconèse importé en Troade et amené à Marseille seulement au XIX^e siècle⁴⁵. Cependant le dossier historiographique de Cadenet réuni par H. Lavagne plaide en faveur d'une origine locale. On ajoutera en faveur d'une importation de toutes ces pièces par de riches propriétaires, le témoignage de l'*instrumentum*, celui de briques portant les marques des ateliers de Domitia Lucilla au Grand-Saint-Paul⁴⁶ et de L(ucius) Ann(ius) Eustomus au Grand-Saint-Paul, au Vallon de Ribière et à Puyricard⁴⁷. Les riches aixois s'approvisionnaient hors des limites de la cité.

3. Tombeaux-temples : la *consecratio in formam deorum*

L'évolution des pratiques funéraires s'est accompagnée de la généralisation d'un type de mausolée, le tombeau-temple, qui, apparu à l'extrême fin du I^{er} siècle, connaît un vif succès à Rome et à Ostie dans les années 130-160⁴⁸. Si l'on veut imaginer le monument qui abritait le sarcophage dont l'église de Cadenet conserve un fragment, il faut se tourner vers Lyon où R. Turcan décrit le tombeau des *Accepti* qui abritait un sarcophage dionysiaque. La chambre funéraire servait « de podium ou de soubassement à un édifice composé de trois murs pleins et d'une colonnade en façade que couronnait un fronton triangulaire, section d'un toit à double versant ». Il « avait l'aspect d'un temple prostyle ouvert avec base et corniche... »⁴⁹.

C'est en m'appuyant sur l'évolution des pratiques de l'aristocratie provinciale que j'ai été amené à réviser l'interprétation d'un ensemble monumental suggérant

que l'agglomération thermale d'Aix-les-Bains (*Aquae*) chez les Allobroges était une petite ville dotée de monuments caractéristiques des centres urbains romains : un temple remarquable par une conservation comparable à celle de la Maison Carrée de Nîmes ou du temple de Vienne⁵⁰ et un arc qui doit sa dénomination à son dédicant, L. Pompeius Campanus, dont le nom figure de part et d'autre de l'ouverture. Sa destination a fait débat. La formule de sa dédicace en faisait ce qu'il est clairement : un monument funéraire⁵¹. Mais, comme il est anormal de construire un arc funéraire au centre d'un *vicus*, il avait été interprété comme une porte monumentale marquant le passage entre les thermes et un centre occupé par des monuments publics, dont ce temple.

En 1988 et 1989, des fouilles conduites par Alain Canal avaient amené la découverte d'une très belle statue féminine acéphale en péplos qui, à cause de la proximité des thermes, fut d'abord considérée comme une statue d'Hygie, la déesse de la santé, ou comme une « statue honorifique, peut-être d'impératrice », ce qui s'accordait avec l'identification de ce secteur comme un centre monumental. Mais, dans son étude des copies romaines de statues grecques, F. Slavazzi a montré qu'il s'agissait d'une copie de grande qualité attribuable à un atelier de Campanie et qu'elle devait être rattachée au type statuaire de la « Perséphone de Corinthe »⁵². Il s'agit plus vraisemblablement d'une statue funéraire. Cette représentation de la défunte apparaît en effet bien adaptée à un culte funéraire. Le temple d'Aix-les-Bains serait donc d'un tombeau temple, ce qui résout un problème posé par A. Canal et M. Tarpin qui observait que « le temple d'Aix, ne correspond guère aux schémas canoniques ni dans son plan ni dans ses proportions ». Cette attribution s'accorde aussi avec l'implantation ultérieure de seize inhumations datées entre le IV^e et le X^e siècle. ainsi qu'avec l'identification funéraire d'une structure polygonale qui était rapprochée des sanctuaires de même forme dits « de tradition celtique ». Mais surtout, elle rend à l'arc la destination funéraire qui n'aurait jamais dû lui être contestée⁵³.

En Gaule, ce type de tombeau est resté longtemps inconnu des archéologues. Il n'en était pourtant pas absent, comme il ressort de l'exposition de Lattes consacrée à « *La mort des notables en Gaule romaine* »⁵⁴ et des Actes du colloque sur l'Architecture monumentale en Gaule qui lui fait suite⁵⁵. Des mausolées de ce type

44. Lavagne 1999, 312-313 et n. 77.

45. Gaggadis-Robin 1999, 229-242.

46. Mocci, Nin 2006, 082*22, 644.

47. Mocci, Nin 2006, Aix*448, 458 et 082*22, 37 649.

48. Gros 2001, 444-454.

49. Turcan 1968, 113-147 = R. Turcan, *Études d'archéologie sépulcrale*, De Boccard, Paris, 2003, 1-35.

50. Canal, Tarpin 2002, 152-158.

51. En dernier lieu Sauron 2006, 230-231.

52. Slavazzi 1996.

53. Leveau 2007, 279-287.

54. Landes 2002.

55. Moretti et Tardy 2006.

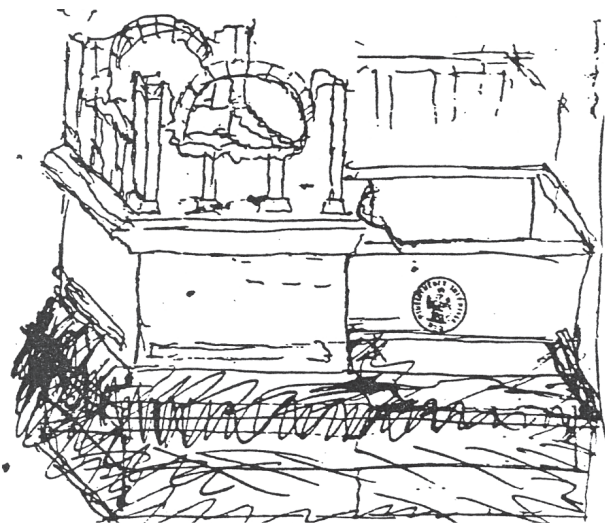


Fig. 8. Bastide Forte. Croquis de C.N. Fabri de Peiresc (d'après Mocci, Nin 2006 *481, 463, fig. 595).

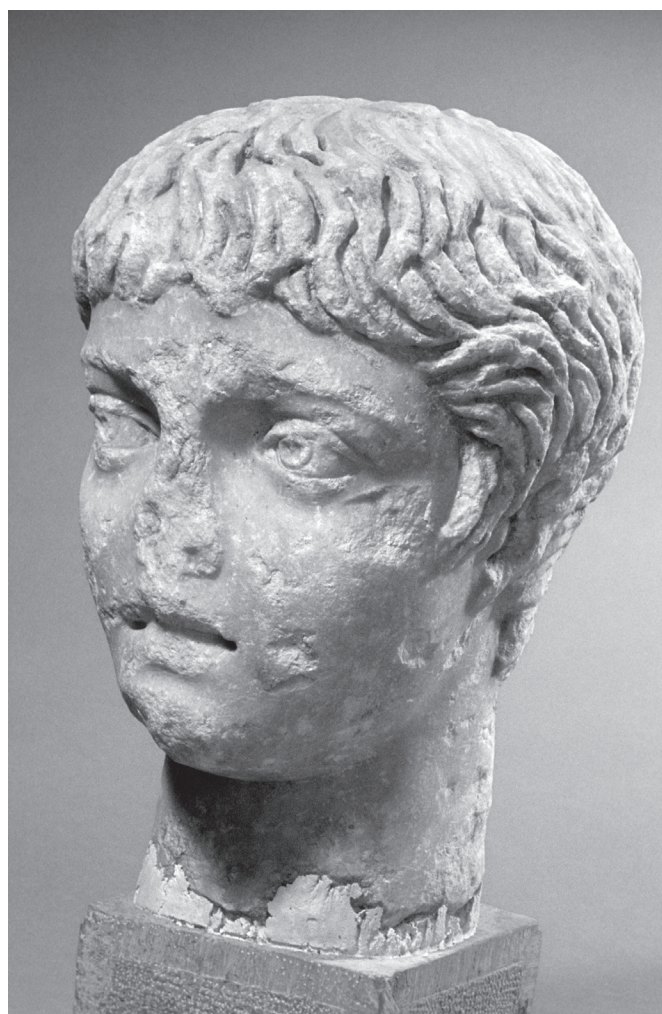


Fig. 9. Bastide Forte. « Tête juvénile » (cl. Chéné, Réveillac, Foliot CNRS-CCJ).

y sont signalés aux Cars sur le plateau de Millevaches en Corrèze⁵⁶, au Pré-des-Clastres à Lanuéjols⁵⁷ et à la chapelle de la Trinité à Callas dans le Var⁵⁸. Le même catalogue permet d'en retrouver un exemple dans la nécropole urbaine du Plan du Bourg à Arles⁵⁹. Mais, surtout, pour revenir à la cité d'Aix, c'est à leur modèle que l'on restituera un monument de la périphérie aixoise dans lequel on avait reconnu un tombeau avant de lui attribuer la fonction religieuse d'un sanctuaire des eaux : le « temple » de La Bastide Forte qui se trouve à proximité d'un tracé possible de la voie aurélienne à l'ouest d'Aix vers le hameau des Figons et de là vers Éguilles (fig. 8). N.-Cl. Fabri de Peiresc qui en a donné un dessin l'avait d'abord considéré comme un mausolée. Mais J. de Duranti la Calade proposa de l'interpréter comme un temple à cause de ses dimensions et la première proposition fut oubliée⁶⁰. Des alentours de ce monument provient une tête de jeune homme que M. Clerc interprétait comme ayant appartenu à une statue funéraire et qu'il datait du II^e siècle⁶¹. (fig. 9). Il n'est pas complètement isolé si l'on en croit l'abbé Chaillan qui signalait aux Mourgues à l'ouest du tracé de la voie Aurélienne, tel qu'il le restituait, une construction dans laquelle il reconnaissait un *fanum*, mais qui pourrait être plus simplement un édifice funéraire⁶².

Conclusion

Des recherches comparables à celle qui vient d'être présentée ont été conduites en Languedoc dans la cité voisine des Arécomiques sur les autels funéraires à décors à rinceaux, qui, arrachés aux monuments funéraires périurbains, à ceux des agglomérations secondaires de cette cité ou à des mausolées élevés près des villas ont été réutilisés comme matériaux de construction dès la fin de l'Antiquité. Utilisés comme marqueurs de la romanisation des élites⁶³, ils permettent de reconstituer les réseaux d'alliances et l'ancrage de familles nîmoises dans un terroir⁶⁴. Poursuivant des recherches de même nature en Provence, j'ai tenté d'exploiter les études synthétiques portant sur l'évolution des pratiques funéraires

56. Paillet, Tardy, Pontet 2006, 445-472.

57. Landes 2002, 41 et 71.

58. Landes 2002, 66 ; CAG 84 028*7.

59. Landes 2002, 32 et 61.

60. Mocci, Nin 2006, Aix*481, 463-464.

61. Cette tête qui n'a pas fait l'objet d'une étude depuis M. Clerc en 1916, elle présente une parenté avec les bustes de Caracalla, Mocci, Nin 2006, Aix *482.

62. Mocci, Nin 2006, Aix*478, 463, fig. 594 et 13/4032*2a, 542.

63. Fiches 2004, 403-421.

64. Christol 2003, 1, 135-150.

pour enrichir un tableau de la présence des élites dans les campagnes en y intégrant la sculpture funéraire. Entre Arc et Durance, la partie nord du territoire de la cité romaine d'*Aquae Sextiae* qui fut le cœur du pays salyen, une microrégion qui a connu une particulière notoriété à la suite de la monographie que lui consacra Y. Burnand il y a plus de quarante ans, se prêtait particulièrement bien à cette contextualisation des données épigraphiques et des sculptures.

Déjà, dans l'étude qu'il a conduite sur la relation entre pouvoir et religion, Ralf Häussler avait proposé de lire en termes de stratégie politique la construction de mausolées monumentaux par les élites des cités d'Aix et d'Apt : il l'interprétait comme une manière d'« afficher leur pouvoir en milieu rural »⁶⁵. Envisagée dans la longue durée, elle révèle la complexité des processus culturels et politiques en jeu. Le choix d'implanter un mausolée familial *in villa* plutôt qu'en périphérie de la ville témoigne de la persistance de l'ancrage territorial de familles issues de l'ancienne aristocratie salyenne tandis que l'héroïsation du guerrier qui caractérisait la statuaire d'Entremont trouve à deux siècles et demi de distance un lointain écho dans l'apothéose du défunt représenté *in formam deorum*. En revanche, l'iconographie du *togatus* s'inscrit en rupture par rapport à la statuaire préromaine et traduit l'adoption de modèles italiens. Ainsi, selon le regard que l'on porte sur cette société, on insistera donc sur la persistance de composantes celtiques et indigènes derrière une façade romaine ou sur la perte d'identité entraînée par l'intégration des élites à l'Empire de Rome. C'est cette double face d'une même réalité que révèle la confrontation des sources écrites, données épigraphiques et archéologiques et de la sculpture funéraire.

Bibliographie

Arcelin 2000 : P. Arcelin, Honorer les dieux et glorifier ses héros. Quelques pratiques cultuelles de la Provence gauloise, in : J. Chausserie Laprée (éd.), *Le temps des Gaulois en Provence*, Martigues, 2000, p. 92-103.

Barruol 1996 : G. Barruol, La statue du guerrier de Vachères (Alpes-de-Haute-Provence), in : *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 29, 1996, 1-12.

Bellamy, Hitchner 1996 : P.-S. Bellamy, R.B. Hitchner, The villas of the Vallée des Baux and the Barbegal Mill: excavations at La Méridole villa and cemetery, *Journal of Roman Archaeology*, 9, 1996, 154-76.

Brun 1999 : J.-P. Brun, *Le Var 83, I et 2*, Paris, Maison des Sciences de l'Homme, 1999, 488 p.

Burnand 1975 : Y. Burnand, Domitii Aquenses. Une famille de chevaliers romains de la région d'Aix-en-Provence. *Mausolée et domaine*, De Boccard, Paris, 1975, 306 p.

Canal, Tarpin 2002 : A. Canal, M. Tarpin, Le temple romain d'Aix-les-Bains (Savoie), in : J.-P. Jospin (dir.), *Les Allobroges. Gaulois et Romains du Rhône aux Alpes*, Grenoble, Gollion, 2002, 152-158.

Chastagnol 1978 : A. Chastagnol, compte rendu de : Y. Burnand, *Domitii Aquenses. Une famille de chevaliers romains de la région d'Aix-en-Provence. Mausolée et domaine*, (RAN, suppl. 5, Paris, 1975), in : *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 1978, vol. 33, n°2, 354-357.

Christol 1973 : M. Christol, Les origines de quelques familles arlésiennes, *Bulletin de la société nationale des Antiquaires de France*, 1973, 117-118.

Christol 2003 : M. Christol, Le patrimoine des notables en Gaule méridionale. Apports et limites de l'épigraphie, *Histoire et Sociétés rurales*, 19, 2003, 1, 135-150

Christol, Gascou, Janon 2000 : M. Christol, J. Gascou, M. Janon, Observations sur les inscriptions d'Aix-en-Provence, *Revue archéologique de Narbonnaise*, 33, 2000, 24-38.

Espérandieu 1907 : E. Espérandieu, *Recueil général des bas reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine. I Alpes maritimes, Alpes Cottiennes, Corse, Narbonnaise*, Paris, 1907, 489 p.

Fiches 2004 : J.-L. Fiches, Art et pratiques funéraires des élites dans la cité des Volques arécomiques, in : M. Cebeillac-Gervasoni, L. Lamoine, F. Tremont, *Autocélébration des élites locales dans le monde romain : contexte, textes, images (I^{er} s. av. J.-C. - III^{er} s. ap. J.-C.)*, Clermont-Ferrand, Presses Universitaires Blaise Pascal, 2004, 403-421.

Gaggadis-Robin 1999 : V. Gaggadis-Robin, Un fragment de sarcophage avec Médée conservé à Marseille et l'expédition de Choiseul-Gouffier, in : *Imago antiquitatis. Religions et iconographie du monde romain. Mélanges offerts à Robert Turcan*, Paris, de Boccard, 1999, 229-242.

Gans 2008 : I.-W. Gans, Das Familienrelief am Mausoleum von Saint-Julien-lès-Martigues, in : C. Franek, S. Lamm, T. Neuhauser, B. Porod, K. Zöhrer (éd.), *Thiasos. Festschrift für Erwin Pochmarski zum 65. Geburtstag*, Wien, 2008, 277-290.

Gascou, Leveau 1996 : J. Gascou, Ph. Leveau, Un témoignage sur l'économie domaniale près d'Arles au début de l'Empire ? Un membre d'un collège de *fabri* à Barbegal (Fontvieille, Bouches-du-Rhône), *Ktéma*, 21, 1996, 237-250.

Gateau 1996 : F. Gateau, Le mausolée de Saint-Julien-lès-Martigues (Martigues, Bouches-du-Rhône) : relecture iconographique et contexte archéologique, *Bulletin Archéologique de Provence*, 25, 1996, 59-68.

Graen 2008 : D. Graen, *Sepultus in villa. Die Grabbauten römischer Villenbesitz. Studien zu Ursprung und Entwicklung von den Anfängen bis zum Ende des 4. Jahrhunderts nach Christus*, (Antiquitates, Archäologische Forschungsergebnisse) Hamburg, 2008, 516 p.

Grimal 1943 : P. Grimal, *Les jardins romains à la fin de la République et aux deux premiers siècles de l'Empire*, Paris, De Boccard, 1943, 557 p.

Gros 2001 : P. Gros, *L'Architecture romaine du début du III^e s. av. J.-C. à la fin du Haut Empire II. Maisons, palais, villas et tombeaux*, Paris, Picard, 527 p.

Häussler 2008 : R. Häussler, Pouvoir et religion dans un paysage gallo-romain : les cités d'Apt et d'Aix-en-Provence, in : R. Häussler (dir.), *Romanisation et épigraphie. Études interdisciplinaires sur l'acculturation et l'identité dans l'Empire romain*, Montagnac, Éditions Monique Mergoïl, 2008, 155-248.

ILN III = J. Gascou, *Inscriptions latines de Narbonnaise (I.L.N.) III, Aix-en-Provence*, Paris, CNRS Editions, 1995, 397p.

Koch 1999 : G. Koch, Zu dem verschollenen attischen Sakophag aus la Cayolle, in : *Imago antiquitatis. Religions et iconographie du monde romain. Mélanges offerts à Robert Turcan*, Paris, de Boccard, 1999, 291-296.

Landes 2002 : C. Landes (dir.), *La Mort des notables en Gaule romaine*, Lattes, Musée archéologique, 2002, 256 p.

Lavagne 1999 : H. Lavagne, Le sarcophage à représentation dionysiaque de Cadenet (Vaucluse). Historiographie et problème d'iconographie, in : *Imago antiquitatis. Religions et iconographie du monde romain. Mélanges offerts à Robert Turcan*, Paris, de Boccard, 1999, 297-316.

Lejeune 1985 : M. Lejeune, *Recueil des inscriptions gauloises, I, Textes gallo-grecs*, Paris, CNRS, Gallia suppl. 45, 1, 1985, 459 p.

65. Häussler 2008, 248.

- Leveau 2007** : Ph. Leveau, Aix-les-Bains, et son temple tombeau : ruralité et urbanité d'un vicus allobroge, *Gallia*, 64, 2007, 279-287.
- Leveau 2012** : Ph. Leveau, Villas et aristocraties municipales dans les cités d'Arles, de Glanum, d'Aix et de Marseille, in : J.-L. Fiches, R. Plana Mallart, V. Revilla Calvo (éd.), *Paysages ruraux et territoires dans les cités de l'Occident romain*, Gallia et Hispania, Montpellier, PULM, 2012, 263-274.
- Mocci, Nin 2006** : F. Mocci, N. Nin, *13/4 Aix-en-Provence, Pays d'Aix, Val de Durance*, Paris, Académie des Inscriptions et Belles Lettres, Carte archéologique de la Gaule 13/4, 2006, Maison des Sciences de l'Homme, 781 p.
- Moretti, Tardy 2006** : J.-Ch. Moretti et D. Tardy, *L'architecture funéraire monumentale. La Gaule dans l'Empire romain*, CTHS Paris, 2006, 522 p.
- Paillet, Tardy, Pontet 2006** : J.-L. Paillet, D. Tardy, A. Pontet (coll.), Les monuments funéraires des Cars en Corrèze : premier bilan des recherches, in : J.-Ch. Moretti et D. Tardy, *L'architecture funéraire monumentale. La Gaule dans l'Empire romain*, CTHS Paris, 2006, 445-472.
- Robert, Terrer 2012** : R. Robert, D. Terrer, Deux statues de satyres découvertes dans les fouilles anciennes de Beaucaire, *Monuments et mémoires de la Fondation Eugène Piot*, t. 91, Paris, 2012, p.
- Roth-Congès 1992 [1993]** : A. Roth-Congès, Les mausolées du sud-est de la Gaule, in : A. Ferdière (éd.), *Monde des morts, monde des vivants en Gaule rurale (I^{er} s. av. J.-C. ; V^e s. ap. J.-C.)*, FÉRAC, Orléans, 7-9 février 1992, Tours, Revue archéologique du centre de la France suppl. 6, 1993, 454 p.
- Rothé, Heijmans 2008** : M.-P. Rothé, M. Heijmans, *Arles, Crau, Camargue*, Paris, Académie des Inscriptions et Belles Lettres, Carte archéologique de la Gaule 13/5, 2008, 906 p.
- Satre 2012** : S. Satre, Un nouvel acrotère en forme de masque tragique dans l'arrière-pays aixois, *RAN* 46, 2013, 459-464.
- Sauron 2006** : G. Sauron, Architecture publique méditerranéenne et monuments funéraires en Gaule, in : J.-Ch. Moretti et D. Tardy, 2006, 230-231.
- Slavazzi 1996** : F. Slavazzi, *Italia verius quam provincia. Diffusione e funzioni delle copie di sculture greche nella Gallia Narbonensis*, Naples, 1996, 269 p.
- Tallah 2004** : L. Tallah, *Lubéron et pays d'Apt 84/3*, Paris, Académie des Inscriptions et Belles Lettres, Carte archéologique de la Gaule 84/2, 2004, 431 p.
- Turcan 1966** : R. Turcan, *Les sarcophages romains à représentations dionysiaques. Essai de chronologie et d'histoire religieuse*, Paris, 1966, 684 p.
- Turcan 1968** : R. Turcan, Le sarcophage des *Accepti* au Musée de la Civilisation Gallo-romaine, *Bulletin des Musées et Monuments Lyonnais*, 1968, 113-147.
- Wrede 1971** : H. Wrede, Das Mausoleum der Claudia Semne und die bürgerliche Plastik der Kaiserzeit, *Mitteilungen der Deutschen Archäologischen Instituts – Römische Abteilung*, 78, 1971, 125-166.
- Wrede 1981** : H. Wrede, *Consecratio in formam deorum : Vergöttlichte Privatpersonen in der römischen Kaiserzeit*, Mayence, Philipp von Zabern, 1981.